

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 25 (2013)
Heft: 97

Artikel: "Les exceptions sont importantes"
Autor: Mooser, Vincent / Schipper, Ori
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-553970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Les exceptions sont importantes»

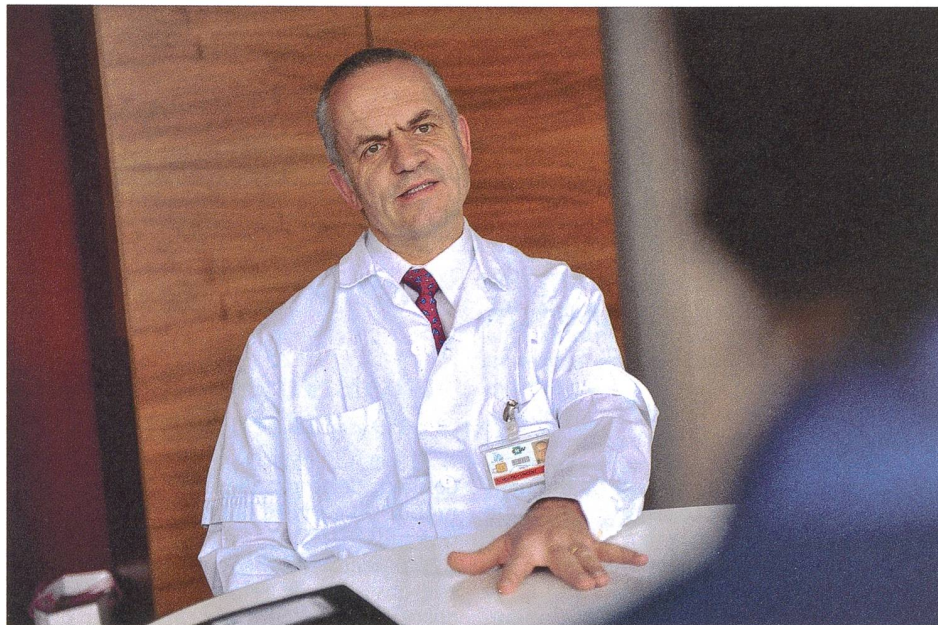
L'humanité connaît une croissance rapide, et son patrimoine génétique est plus diversifié que jamais. Pour la médecine génomique, c'est une chance et un défi, affirme Vincent Mooser.

Vincent Mooser, vous avez récemment déclaré au quotidien *La Liberté* qu'avec la complexité du génome humain, il était illusoire de croire à l'avènement rapide d'une médecine personnalisée. En même temps, vous réclamez des investissements massifs des pouvoirs publics dans votre projet de biobanque suisse. Vous vous contredisez.

Non. La science a jusqu'ici sous-estimé la diversité du génome humain. Les collectes actuelles de données n'appréhendent pas sa complexité. Notre objectif est un recueil beaucoup plus important de prélèvements de sang, à partir desquels nous pourrions séquencer le génome. C'est seulement ainsi que nous serons en mesure de tenir la promesse de la génétique: développer de nouveaux médicaments et transformer le patrimoine génétique en avantages pour les patients.

Pourquoi de grandes biobanques?

L'humanité s'est beaucoup reproduite. La diversité génétique a ainsi augmenté, car le génome de chaque enfant se distingue de celui de ses parents par des erreurs de copie. Ces mutations entraînent des variantes génétiques rares, qui n'apparaissent que chez une personne sur 5000. Nombre de ces exceptions génétiques sont significatives sur le plan biologique et impliquées de manière causale dans une maladie. Mais pour déterminer la fonction du gène muté, vous avez besoin de 20 patients présentant la même variante génétique, et donc d'une biobanque d'au moins 100 000 prélèvements. Ensuite, vous pouvez vérifier si tous les sujets ont la même maladie et, enfin, développer un traitement qui corrige cette affection.



Valérie Chételet

En d'autres termes, seuls quelques patients en profiteraient?

C'est ce que craignent de nombreuses personnes dans l'industrie pharmaceutique. Mais les statines, qui abaissent le taux de cholestérol dans le sang, sont un contre-exemple. Au début, ces médicaments n'étaient autorisés que pour le traitement de l'hypercholestérolémie familiale. Or, seule une personne sur un million souffre

«Les trois quarts des patients et patientes participent. Cela nous a surpris.»

de cette forme sévère. Peu à peu, l'industrie pharmaceutique a montré que d'autres groupes de patients profitaient aussi d'un tel traitement. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires annuel des statines représente 25 milliards de francs.

Comment voyez-vous la mise en place de cette biobanque suisse?

A Lausanne, nous avons démarré avec un projet pilote, que nous aimerions étendre aux cinq autres hôpitaux universitaires de

Suisse. Depuis début 2013, nous demandons à tous les patients hospitalisés au CHUV s'ils consentent à nous confier un prélèvement de sang à des fins de recherche.

Et ils acceptent?

Oui, juridiquement, il s'agit d'un don. Les trois quarts des patients et patientes participent. Cela nous a surpris. Apparemment, en matière d'analyses génétiques, les gens sont ouverts si on leur explique le but de la collecte, et surtout si on peut leur assurer que les données sensibles sont protégées contre les abus. C'est la raison pour laquelle je pense que cette collecte ne devrait pas être financée par des fonds privés, mais par les pouvoirs publics. Les prélèvements de sang et les données cliniques des dossiers électroniques de patients sont codés. Tant que nous veillons sur cette clé, l'identité des patients reste secrète. *Propos recueillis par Ori Schipper*

Vincent Mooser a travaillé pendant dix ans chez GlaxoSmithKline, avant d'être nommé professeur à l'Université de Lausanne, en 2011. Depuis, il dirige également le Département des laboratoires du CHUV. Le projet Biobanque dont il assume la responsabilité est l'un des points forts stratégiques de ces deux institutions.